

SPORT & CULTURE



Aide aux activités

Date limite des demandes : **15 novembre 2021**



ENFANTS

moins de 16 ans

aide valable une fois par an

Calcul de l'aide en fonction
du **Quotient Familial**

Tranche	Quotient familial	Participation CCAS
01	< 149	140€
02	150 à 299	110€
03	300 à 449	80€
04	450 à 749	60€
05	750 à 1 000	30€



Documents à fournir

- Numéro d'allocataire CAF
- Attestation de Quotient Familial

Le montant de l'aide ne pourra en aucun cas dépasser le montant de l'inscription à l'activité et n'intervient qu'après déduction des autres aides (CE, bons CAF, etc.). Aide cumulable avec le Pass'Sport (50€ à destination des jeunes issus de familles modestes). + d'infos : sports.gouv.fr



SENIORS

plus de 65 ans

aide valable une fois par an

Calcul de l'aide en fonction
des **revenus mensuels**

Tranche	Revenus mensuels personne seule	Revenus mensuels couple	Participation CCAS
01	< 907€	< 1 408€	140€
02	907 à 1 000€	1 408 à 1 500€	110€
03	1 001 à 1 100€	1 501 à 1 600€	80€
04	1 101 à 1 300€	1 601 à 1 700€	60€
05	1 301 à 1 400€	1 701 à 1 800€	30€



Documents à fournir

- Avis d'imposition 2021 sur revenus 2020
- Justificatif(s) de ressources mensuelles

Le montant de l'aide ne pourra en aucun cas dépasser le montant de l'inscription à l'activité.

Infos CCAS et PIPA (Point Info Personnes Âgées) : **04 78 16 90 32**